

FORMATION PROFESSIONNELLE et DIF-NACEL FORMATION



Vous souhaitez vous perfectionner en langue afin d'atteindre vos objectifs professionnels ? Nacel vous propose divers programmes adaptés à vos besoins. Ces programmes vous permettront d'acquérir :

- > une meilleure connaissance de la langue choisie en travaillant ses aspects fondamentaux : expression et compréhension écrites et orales, vocabulaire et grammaire.
- > plus d'aisance à l'oral vous permettant ainsi de mieux communiquer dans le cadre de vos relations de travail internationales.
- > des techniques et méthodes que vous pourrez réutiliser au quotidien dans votre vie professionnelle.

Quelle est la marche à suivre ?

La sélection de votre programme de formation

Afin de vous aider dans votre recherche, Nacel a sélectionné pour vous les centres de formation suivants et les formules adaptées à la formation professionnelle et au DIF :

- One to one (pages 16 à 18),
- Londres St John's Wood (page 20),
- Torquay (page 32).

Cependant d'autres écoles proposent également des programmes pouvant répondre à vos attentes. N'hésitez pas à prendre contact avec une de nos conseillères. Elle vous guidera dans votre choix.

La prise en charge par l'entreprise

Lorsque vous aurez défini votre programme de formation, les dates de votre séjour ainsi que la durée de celui-ci, prenez contact avec



votre entreprise afin de connaître vos droits et les conditions de prise en charge de votre formation. Demandez à l'entreprise d'établir une lettre de prise en charge que vous joindrez par courrier ou par fax à votre bulletin d'inscription. Celle-ci devra être signée et devra porter le cachet de l'entreprise.

L'inscription

A réception de ces deux pièces, nous procéderons à votre inscription et établirons la convention de formation que nous enverrons à votre employeur. Nous vous adresserons un certificat de séjour que vous devrez nous retourner dûment complété à votre retour. Tous les documents concernant le séjour vous seront adressés personnellement.

Choisir NACEL pour votre formation professionnelle c'est choisir un organisme déclaré auprès du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. C'est aussi l'assurance d'une grande flexibilité quant au choix du programme, de la durée et des dates du séjour.

**NACEL
met à votre
disposition
son savoir-
faire et son
expérience
de plus de
50 ans dans
les séjours
linguistiques
pour vous aider
à mener à bien
votre projet
de formation.**

